

Département de l'Hérault

Le gaz de schiste fait l'unanimité contre lui



Réunion express du conseil général hier. L'ordre du jour était certes relativement mince mais, surtout, Arnaud Montebourg avait prévu de faire étape, hier midi, à l'hôtel du département, dans le cadre de sa tournée de campagne pour les primaires internes au PS en vue de l'élection présidentielle.

À midi, André Vezinhet a donc pu clore la session dans les temps pour recevoir son homologue de Saône-et-Loire. Et, avant de partager avec lui un déjeuner en compagnie d'autres élus socialistes héraultais, il eut aussi la satisfaction d'entendre Arnaud Montebourg vanter « *le combat exemplaire mené par André Vezinhet contre la réforme des collectivités territoriales* » (*).

Auparavant, la séance publique s'était déroulée sur un tempo moderato, émaillé d'une seule fausse note, quand le leader du groupe d'opposition UMP et apparentés, Georges Vincent, sortit de sa réserve proverbiale pour tancer un André Vezinhet dont il jugea les propos sur la politique du gouvernement « extrêmes et blessants ». Il faut dire que la charge du président du conseil général, à l'occasion d'un aparté sur le logement social, s'était avérée particulièrement lourde.

Mais, bien vite, la session retrouva cette atmosphère consensuelle qui reste la marque de fabrique de cette assemblée. Et l'union sacrée de se refaire autour d'une motion relative à l'exploitation des gaz de schiste. Un projet qui concerne « *un périmètre de plus de 4 300 km² (dont une partie du nord de l'Hérault, NDLR) qui a été décidé sans aucune concertation, en catimini, sans que personne ne soit averti, ni les élus ni les populations concernées* », fulminait André Vezinhet.

Et de décliner une série de griefs contre cette entreprise, qu'il s'agisse de « *tel dispositif du Grenelle que l'on foule du pied* » ou des « *quantités d'eau à mobiliser* » dans une région « *frappée d'une sécheresse endémique depuis des années* », voire de « *permis totalement incompatibles* » avec, par

exemple, « un classement de grand site au patrimoine mondial (pour Causses et Cévennes), les schémas de développement du tourisme, Natura 2000, etc. ».

D'où cette motion qui demande, entre autres, au gouvernement « de faire connaître l'état d'avancement des recherches en France, et leur coût précis », tout en l'implorant « de prononcer un moratoire » sur celles-ci et en souhaitant « l'ouverture d'un débat public ». Autant de points auxquels souscrivait l'opposition qui, par la voix de Georges Vincent, estimait qu' « il y a mieux à faire dans d'autres endroits que d'aller vers ce type d'exploitation-là ».

C'est ainsi que cette motion fut adoptée à l'unanimité.

Vincent COSTE